

27 novembre, 1279, dit: «bissantios sexingentos octuaginta, charatos viginti unum Sarracinales de Armenia»⁵³⁰.

Le demi-besant d'argent staurat me semble une grosse pièce d'argent (voir le N° 11; qui fut frappée au nom de Léon II et qui valait 1,13. Le fac-simile que nous en donnons, montre une pièce assez bien conservée, mais elle est trouée et ne pèse que 5 grammes: c'est le poids du franc. Cette monnaie, neuve ou en bon état, valait plus d'un franc, quoiqu'elle ne fût pas d'argent aussi pur que la pièce d'un franc; le sol de Chypre valait un peu plus.

Après la pièce d'or et le besant sarrasin arménien, cités dans les actes et feuilles de compte, venait le nouveau dram arménien, qui devait valoir la moitié de la pièce que nous venons de décrire, avec le format et le poids des monnaies reproduites dans notre planche, (N° 4, 5, 6 et 9), il ne valait peut-être que 57 centimes; son nom fait voir que ce drachme fut frappé dans les derniers temps, et c'est pour cela que la monnaie précédente s'appelait vieille monnaie. Mais comme les pièces d'argent les plus anciennes de Héthoum I^{er} et de Léon II sont de même dimension que ces derniers drams, je ne saurais préciser à quelle époque on commença à distinguer ces deux monnaies et à nommer celle qui nous occupe, nouveau-dram arménien; je n'en trouve le nom pour la première fois que dans la traduction des Assises d'Antioche par notre connétable Sempad, c'est-à-dire dans la seconde partie du XIII^e siècle.

Les monnaies les mieux conservées sont celles de Léon I^{er} et de Héthoum (avec Zabel et le sultan); elles pèsent 2, 900 gr. Sempad nous dit qu'à cette époque trente-six sols faisaient quarante-quatre nouveaux-drams. Donc le nouveau-dram valait les $\frac{9}{11}$ du sol. Mais il reste à savoir de quel sol Sempad a voulu parler: est-ce de celui de Chypre ou du sol tournois qui valait à peu près 90 centimes⁵³¹.

⁵³⁰ Un autre acte génois compte le besant arménien comme équivalant à 10 soldi de leur monnaie; chaque solde pesait 2, gr. 92, et valait 62 centimes. C'était le vingtième de leur lire: la lire valait 12, fr. 45. Cependant cette comparaison nous indique un autre besant d'or arménien, dont la valeur était la moitié du ducat et du florin. Ceci est fort embrouillé et nécessiterait une étude spéciale.

⁵³¹ Le fameux Sire de Joinville, contemporain et en même temps camarade de notre connétable Sempad, disait que le besant-sarrasin valait 10 sols et était égal à une demi-livre tournois, laquelle se divisait en 20 sols; un sol correspondait donc à 90 centimes.